

LE DÉFENSEUR DES DROITS, UN LEVIER STRATÉGIQUE :

Comprendre son action et mobiliser ses ressources dans la pratique de l'avocat

***En hybride - les lundis 30 novembre et 7 décembre 2026 de 17h à 19h
Conseil national des barreaux, 180 boulevard Haussmann, 75008 PARIS***

D'une durée de 4 heures, cette formation a pour objectif d'outiller les avocats sur le rôle, les missions et les moyens d'action du Défenseur des droits afin qu'ils soient :

- En mesure de conseiller utilement un client qui souhaite saisir le Défenseur des droits ou qui serait mis en cause devant lui
- En capacité de nourrir leur pratique professionnelle et leurs argumentaires juridiques en s'appuyant sur l'expertise du Défenseur des droits (mobilisation des rapports, des avis, des décisions et des observations en justice).

Présenté par :

Gaëlle TAINMONT, chargée de mission Formation au sein de la direction de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits du Défenseur des droits

30 NOVEMBRE DE 17 H À 19 H

1^{er} webinaire : Rôle, missions, modalités d'intervention et pouvoirs d'enquête du Défenseur des droits

Partie 1 - Qu'est-ce que le Défenseur des droits ?

1. Une autorité administrative indépendante de rang constitutionnel
2. Une institution, 5 domaines d'intervention, 2 missions
3. Expertise des équipes du siège et proximité du réseau territorial
4. Saisir le Défenseur des droits

Partie 2 - De quelle(s) manière(s) agit le Défenseur des droits quand il constate une atteinte aux droits et libertés relevant de son champ de compétence ?

1. Recevabilité et traitement des réclamations
2. La médiation
3. La décision portant recommandations individuelles et/ou générales
4. La décision portant observations en justice
5. La proposition de transaction civile, administrative ou pénale
6. La saisine de l'autorité investie du pouvoir disciplinaire
7. La certification des lanceurs d'alerte
8. Conseiller utilement un client qui souhaite saisir le Défenseur des droits

Partie 3 - Quels sont les pouvoirs d'enquête à la disposition du Défenseur des droits quand il instruit une réclamation ?

1. Typologie des pouvoirs d'enquête et régime procédural
2. Demander des explications et de pièces
3. Procéder à des auditions
4. Effectuer une vérification sur place
5. Mise en demeure, saisine du juge des référés et délit d'entrave
6. Conseiller utilement un client mis en cause devant le Défenseur des droits

LE DÉFENSEUR DES DROITS, UN LEVIER STRATÉGIQUE :

Comprendre son action et mobiliser ses ressources dans la pratique de l'avocat

***En hybride - les lundis 30 novembre et 7 décembre 2026 de 17h à 19h
Conseil national des barreaux, 180 boulevard Haussmann, 75008 PARIS***

D'une durée de 4 heures, cette formation a pour objectif d'outiller les avocats sur le rôle, les missions et les moyens d'action du Défenseur des droits afin qu'ils soient :

- En mesure de conseiller utilement un client qui souhaite saisir le Défenseur des droits ou qui serait mis en cause devant lui
- En capacité de nourrir leur pratique professionnelle et leurs argumentaires juridiques en s'appuyant sur l'expertise du Défenseur des droits (mobilisation des rapports, des avis, des décisions et des observations en justice).

Présenté par :

Gaëlle TAINMONT, chargée de mission Formation au sein de la direction de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits du Défenseur des droits

7 DÉCEMBRE DE 17 H À 19 H

2nd webinaire : Apports du Défenseur des droits à la défense des droits et à la pratique contentieuse

Introduction – Rappel des notions relatives aux missions, modalités d'intervention et pouvoirs d'enquête du Défenseur des droits

Partie 1 - De quelle(s) manière(s) agit le Défenseur des droits pour promouvoir l'égalité et l'accès aux droits ?

1. Des modalités de promotion propres à l'institution
2. L'action du Défenseur des droits relatif aux usagers du service public de la justice

Partie 2 - Exercice de la profession d'avocat & décisions protectrices du Défenseur des droits

1. Au cours de leur carrière
2. Dans l'exercice de leurs missions

Partie 3 - Nourrir sa pratique professionnelle en s'appuyant sur l'expertise du Défenseur des droits

1. Relations avec les services publics
2. Droits de l'enfant
3. Lutte contre les discriminations
4. Respect de la déontologie des forces de sécurité

LE DÉFENSEUR DES DROITS, UN LEVIER STRATÉGIQUE :

**Comprendre son action et mobiliser ses ressources
dans la pratique de l'avocat**

Informations pratiques

- ◆ Les lundis 30 novembre et 7 décembre
- 17h - 19h
- Auditorium CNB et distanciel

Évènement gratuit

Niveau : tout avocat & vie professionnelle

Contact : evenement@cnb.avocat.fr

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, **soit 4 heures de formation délivrées**. Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures effectivement suivies vous sera transmise par e-mail à l'issue de l'évènement.

2h00 de formation validée par webinaire donc 4h00 pour le suivi complet.